



Val d'Isère, le 26 novembre 2024

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui aura lieu :

Lundi 2 décembre 2024 à 8h30
Salle du conseil municipal, Maison Marcel Charvin

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- État des décisions prises par le Maire
(Article L. 2122-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

POINTS SOUMIS A DELIBERATIONS :

M. Patrick MARTIN, maire, rapporteur des points suivants :

1. Assurance flotte véhicules communaux
2. Instauration IFSE police municipale

M. Pierre CERBONESCHI, 1^{er} adjoint, rapporteur du point suivant :

3. Servitude et surplomb SAS ERIM

Mme Véronique PESENTI-GROS, 2^{ème} adjointe, rapporteuse des points suivants :

4. Décision modificative N° 3 - Budget ville
5. Décision modificative N° 2- Budget Eau et assainissement
6. Décision modificative N° 1 -Budget parkings
7. Décision modificative N° 2- Budget équipements sportifs et culturels
8. Convention d'objectifs CSVI 2025
9. Convention d'objectifs VIEVALDIS 2025
10. Tarifs centre aqua sportif 2024/2025
11. Instauration congé menstruel

Mme Françoise OUACHANI 3^{ème} adjointe, rapporteuse du point suivant :

12. Convention service ordures ménagères avec la CCHT

M. Fabien HACQUARD 5^{ème} adjoint, rapporteur des points suivants :

13. Avenant convention mutualisation cuisine centrale Val d'Isère/commune de Tignes
14. PEDT 2025/2027



M. Frédéric MONNERET, conseiller municipal, rapporteur du point suivant :

15. Convention d'objectifs RADIOVAL 2025

M. Philippe ARNAUD, 4ème adjoint, rapporteur du point suivant :

16. Ligne de trésorerie régie des pistes 2025

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles et pour vous apporter tout complément d'information préalablement à la séance du Conseil municipal.



Le Maire,
Patrick MARTIN

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jean-Paul ORANGE